Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260327-D20260327_03-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	22	23

Vote
Approbation à l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. LE CORRE Renaud, Mme MILLION Line, M. JUSTOM Philippe, Mme AMIOT Clémence, M. TIBULLE Lionel, Mme CHAPPEY Angélique, M. LE MOUELLIC Mickaël, Mme LETULLE Elodie, M. GOUADEC Patrice, Mme JUBIN Stefanie, M. RIBLER Pascal, Mme CADIO Evelyne, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. BIGOT Pierre, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic, Mme HASCOET Solène.

Absents excusés : M. CONGUISTI Yvan a donné pouvoir à M. BIGOT Pierre.

A été nommé secrétaire : Mme ROLLAND Anne-Sophie.

D20260327_03 - Composition des commissions d'appel d'offres (CAO) et délégation de service public (CDSP)

Rapporteur : M. Frank NICOLAS

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission de délégation de service public (CDSP), et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste, l'application de cette règle proportionnelle se traduit par la désignation de deux représentants de la majorité et un représentant de la minorité.

Election des membres de la commission d'appels d'offres (CAO)

Liste 1 :

Sont candidats au poste de titulaire : Anne Sophie ROLLAND et Philippe JUSTOM et Pierre BIGOT

Sont candidats au poste de suppléant : Lionel TIBULLE, Didier LE BLIMEAU et Solène HASCOET

Nombre de votants : 23

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 7,67

Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260327-D20260327_03-DE

Liste	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
1	23			3

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires : Anne Sophie ROLLAND et Philippe JUSTOM et Pierre BIGOT

- délégués suppléants : Lionel TIBULLE, Didier LE BLIMEAU et Solène HASCOET

Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)

Liste 1 :

Sont candidats au poste de titulaire : Anne Sophie ROLLAND et Philippe JUSTOM et Ludovic LE CALVE

Sont candidats au poste de suppléant : Céline LEROC, Didier LE BLIMEAU et Stephanie JUBIN

Nombre de votants : 23

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 7,67

Liste	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
1	23			23

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires : Anne Sophie ROLLAND et Philippe JUSTOM et Ludovic LE CALVE

- délégués suppléants : Céline LEROC, Didier LE BLIMEAU et Stephanie JUBIN

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire :

- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez

